

Vous voulez vous marier

- 1) Rendez-vous
à la maison paroissiale
ou dans un autre lieu d'accueil
entre six mois et un an
avant votre mariage.**

**Il est prudent de venir
nous voir avant
d'aller à la mairie
ou de louer une salle.**

- 3) Attention, aux mois
de juin à septembre.
Beaucoup veulent
se marier aux beaux jours.
Parfois, on ne peut satisfaire
tout le monde.**

- 4) Vous recevrez,
dans les jours qui
suivent, un coup de fil
de Monique Stoupy
03 27 65 29 37
monetestoupy@aol.com
qui est responsable
des mariages
dans notre paroisse**

**Elle vous dira
si votre choix
de jour et d'heure
est possible, ou bien
elle vous fera
d'autres
propositions.**

**Quelques renseignements
tout simple à donner :**

- 2) Vos noms, adresses,
téléphone...**

**Le lieu, la date et l'heure
que vous souhaitez
pour la célébration.**



- 5) À partir du mois d'octobre,
la paroisse envoie
à chaque couple
un courrier indiquant :**
- quel prêtre ou diacre
vous mariera,**
 - les dates de préparation,**
 - ce dont nous avons besoin
pour votre dossier mariage.**

**Il ne vous reste plus
qu'à envoyer tout cela.
La préparation peut
commencer.**